

Bilan à mi-parcours

PNA Aigles pêcheurs (2020-2029)

Synthèse du bilan



Les 10 fiches-actions contiennent un total de 27 objectifs, parmi eux :

15 ✓
Objectifs validés

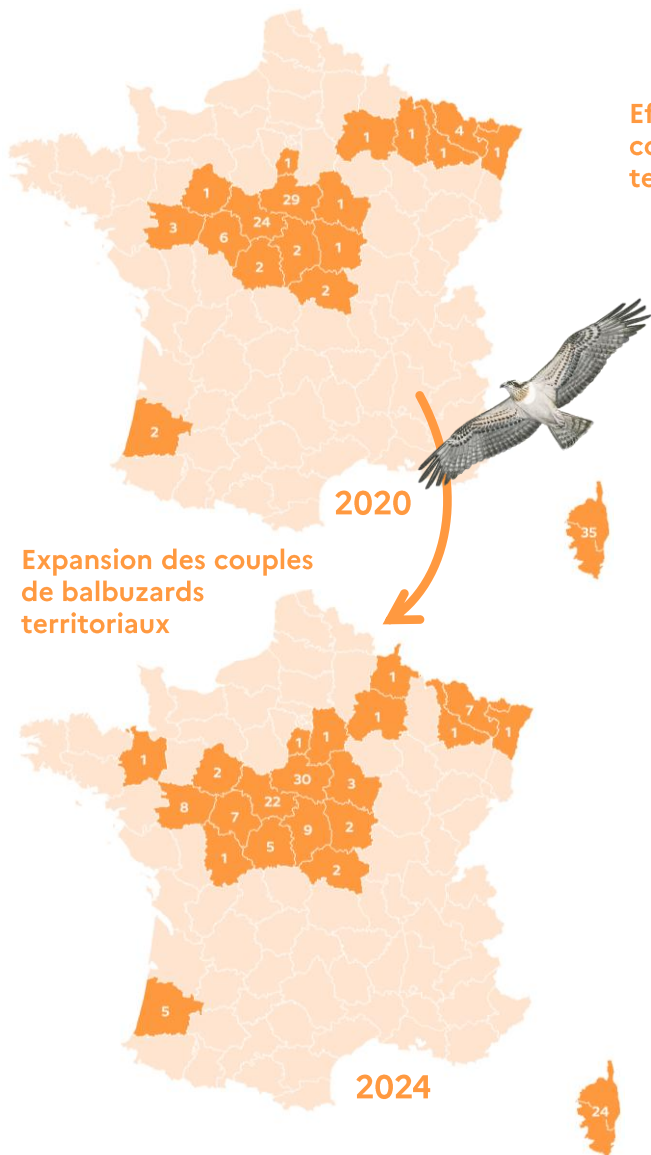
10 ~
Objectifs en cours de réalisation

2 X
Objectifs non réalisés

LE SUIVI



Le suivi de la reproduction des aigles pêcheurs est une action majeure réalisée par le réseau du plan qui a impliqué **35 structures** depuis 2020, cumulant **2600 journées de suivi du Balbuzard pêcheur** et **275 journées de suivi du Pygargue à queue blanche**.



En 2024, la France comptait **134 couples territoriaux de balbuzards** sur son territoire, et **8 couples territoriaux de pygargues**.

Pour mieux comprendre les comportements et l'écologie des aigles pêcheurs, des programmes de marquage sont mis en œuvre. Depuis 2020, **380 balbuzards ont été bagués au nid**, et **46 pygargues ont été bagués et équipés de balises GPS**. Bientôt, des balises GPS seront également posées sur des balbuzards.

Un **suivi des zones d'hivernage** subsahariennes du balbuzard est également réalisé, avec des comptages effectués le long des côtes sénégalaises et gambiennes.

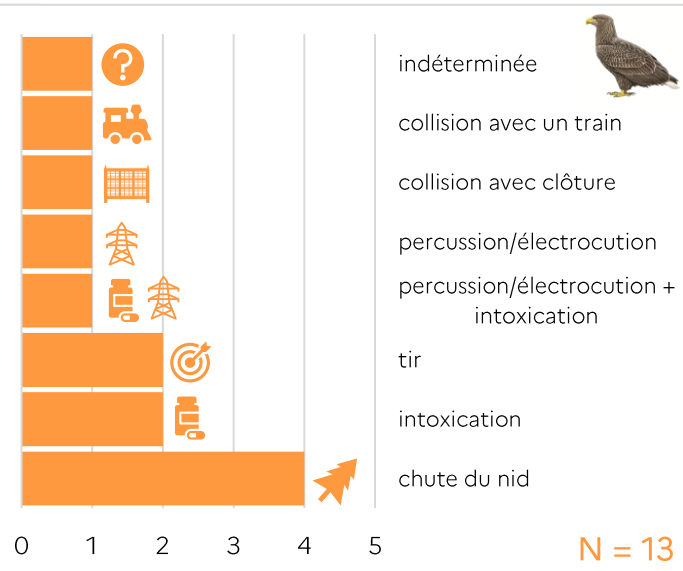
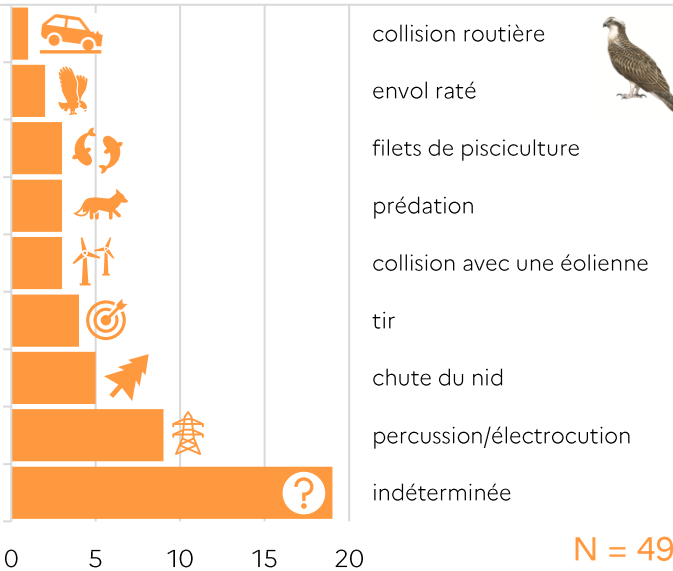


LA VEILLE SANITAIRE



Le réseau du PNA essaye de détecter tous les cas de mortalité et d'oiseaux en détresse pour comprendre les menaces qui pèsent sur les aigles pêcheurs.

Grâce aux balises GPS, **2 pygargues en détresse ont pu être sauvés**, et **8 pygargues morts de causes anthropiques ont été retrouvés**.



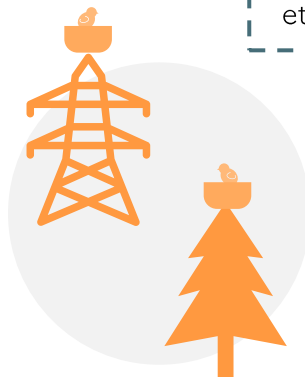
PRÉSERVATION DES HABITATS ET SITES DE NIDIFICATION



Les aigles pêcheurs nichent dans des milieux forestiers, la qualité de leurs sites de nidification est étroitement liée à la gestion forestière qui y est pratiquée. Les balbuzards nichent également sur des pylônes électriques, la préservation de ces sites est menée en lien avec RTE.

Les nids de balbuzard installés naturellement sur pylônes électriques présentent un risque de sécurité pour les réseaux électriques comme pour les oiseaux. La pose d'une corbeille métallique consolidant le nid et l'isolation du pylône est donc réalisée par RTE pour sécuriser ces ouvrages.

En 2024, les forêts privées abritent **43% des sites de nidification des balbuzards**, et **26% pour les forêts publiques**.



En 2024, **30 nids de balbuzards sur pylône** étaient connus. De 2020 à 2024, au moins **6 nids ont été sécurisés** par la pose d'une corbeille.

La pérennité des couples installés sur ces sites peut être favorisée par une gestion forestière adaptée. Une **zone de quiétude est définie autour des nids** avec l'ONF ou les gestionnaires forestiers privés afin d'éviter les dérangements en période de reproduction. La préservation d'îlots de sénescence ou l'étêtage d'arbre favorise aussi l'installation de nids naturels.

LIMITATION DU DÉRANGEMENT



Les activités humaines en milieu naturel peuvent créer des dérangements près des sites de nidification des aigles pêcheurs. C'est une problématique majeure en Corse : le partage des zones de quiétude et la médiation avec les usagers du territoire vient essayer de limiter cette problématique contribuent à la résoudre. Les échanges avec les gestionnaires forestiers et propriétaires privés et publics permettent également de limiter les perturbations en période de reproduction.



MÉDIATION AVEC LES ACTIVITÉS PISCICOLES



Le régime alimentaire piscivore strict du Balbuzard pêcheur, et partiel chez le Pygargue à queue blanche, est une caractéristique écologique susceptible de générer des conflits avec les activités piscicoles de loisirs et d'élevage. Seuls des problèmes mineurs entre les aigles pêcheurs et ces activités ont été signalés dans les premières années du plan, mais l'empoisonnement d'un pygargue en mai 2024 a relancé cette action : victime collatérale d'une mesure de gestion illégale des prédatons, le cas de cet oiseau pousse le réseau du PNA à mieux comprendre les interactions avec la filière.

FAVORISER L'INSTALLATION



Dans l'objectif d'étendre l'aire de distribution des deux espèces d'aigles pêcheurs, des actions spécifiques sont mises en œuvre pour fixer de nouveaux noyaux de population. Des nids artificiels peuvent être installés dans des arbres ou sur des plateformes aménagées pour l'occasion. Des programmes de translocation sont menés pour créer de nouveaux noyaux de population.

Les représentants des pisciculteurs de loisirs et professionnels ont été **intégrés au comité de pilotage (COPIL) du PNA** pour favoriser le dialogue avec la filière. Des études seront menées sur les **interactions des aigles pêcheurs avec ces activités**, et entre **pygargues et cormorans**.



Depuis le début du plan, **63 nids artificiels à balbuzards et 2 nids artificiels à pygargues ont été installés**. Ces structures ont contribué à l'essor de la population française de Balbuzards pêcheurs.

Programme de translocation du balbuzard dans les Landes

Réserve naturelle nationale du Marais d'Orx (2018-2021)



Dans le cadre de ce programme, **38 jeunes Balbuzards pêcheurs ont été prélevés au nid** dans le Loiret et le Loir-et-Cher. Parmi eux, **32 ont réussi leur envol depuis leur site d'accueil dans les Landes** et sont partis en migration. De retour de leurs quartiers d'hiver, ils ont colonisé ce nouveau territoire.

Tous les oiseaux ont été équipés de bagues et d'antennes VHF pour faciliter leur suivi. Des perchoirs et des aires de nourrissage ont facilité leur émancipation après l'envol. **Des plateformes de nidification ont été installées** pour inciter les oiseaux à revenir nicher dans la réserve.

Grâce à ces efforts, **un noyau s'est constitué dans les Landes avec 5 couples** établis en 2025.

Programme de réintroduction du pygargue sur le Lac Léman

Aigles du Léman (2022-2030)



Le centre d'élevage des Aigles du Léman abrite plusieurs couples de Pygargues à queue blanche qui produisent des jeunes pour le programme de réintroduction. Depuis 2022, **29 pygargues ont été relâchés**.

Tous les oiseaux sont équipés de bagues et de balises GPS. Ces dispositifs permettent d'étudier les différentes techniques de relâcher et d'analyser l'émancipation des jeunes. Un programme d'étude génétique est également mené sur les sites de reproduction. Ces avancées scientifiques permettent **d'ajuster les actions de conservation menées dans le cadre du PNA**.

D'ici à 2030, le programme a pour **objectif de relâcher 85 individus**. Des **nids artificiels seront installés** pour inciter des couples à s'installer autour du Lac Léman.



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION



L'augmentation des populations et les enjeux de cohabitation qui en résultent encouragent le développement d'une communication large, dédiée aux publics professionnels comme non-initiés, et à une coordination de ces messages de sensibilisation et de formation au niveau national.

L'information et la sensibilisation du grand public a été réalisée de différentes manières par les opérateurs du plan : **sorties sur le terrain, animations dédiées aux scolaires, projection de films, soirées débat, stands et présentations lors d'événements, conférences** etc.

Divers matériels pédagogiques ont été élaborés et utilisés : **films, panneaux, flyers, album jeunesse, application mobile, caméras en direct**, ou encore **vidéos**.

Un **nouveau site web dédié au PNA** est en cours d'élaboration, il présentera le dispositif, le réseau, ses actions et des caméras en direct.

Plusieurs sites en France permettent l'accueil du public et la découverte des aigles pêcheurs. **Plus de 6 500 personnes ont été accueillies à l'Étang du Ravoir (Loiret) et à la réserve du Marais d'Orx (Landes).**

Le parc des Aigles du Léman (Haute-Savoie) accueille plus de **40 000 visiteurs par an**, qui peuvent découvrir le pygargue et son centre d'élevage grâce à un espace pédagogique dédié.



Le **COPIL** se réunit annuellement pour faire le bilan de l'année passée, évoquer les travaux en cours, et planifier l'année à venir. Des **journées techniques** sont également organisées autour de thématiques particulières et sur le terrain.

ANIMATION ET GOUVERNANCE

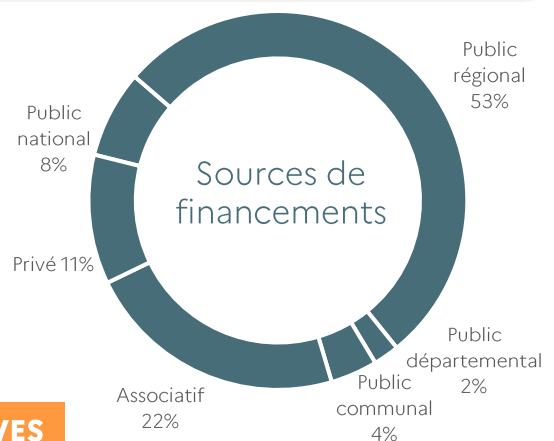
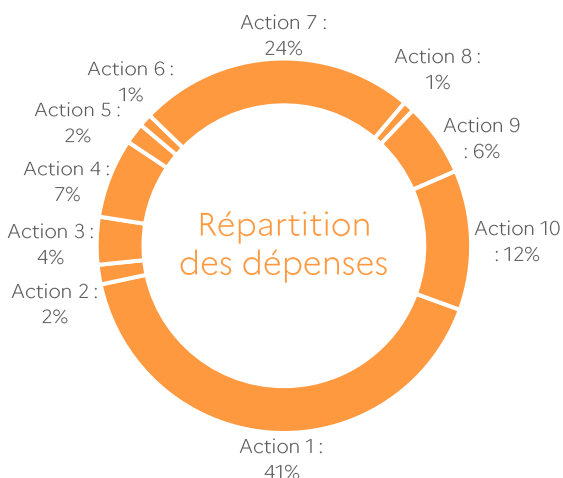


Le PNA en faveur des aigles pêcheurs est coordonné par la DREAL Centre-Val de Loire, l'animation du plan a été confiée à la LPO France. Un comité de pilotage national a été établi pour suivre l'avancement du plan.

Le plan est coordonné en régions par les DREAL et généralement un animateur régional, et des déclinaisons régionales peuvent être rédigées pour orienter l'application locale du plan.

BILAN FINANCIER

Les bilans financiers renvoyés par 22 structures révèlent que **1 899 590 € ont été obtenus pour la mise en œuvre du plan de 2020 à 2024**. Le suivi de la population (1) ou la favorisation de l'installation des couples (7) ont été prioritairement financés. Les sources de financements sont diversifiées, mais des incertitudes pèsent sur leur pérennité.



PERSPECTIVES

Le bilan à mi-parcours encourage la DREAL coordinatrice et l'animateur national à retravailler une **version actualisée du PNA en 2026**, avec une stratégie et des actions mises à jour.